



**Atelier 4 | COMMENT FACILITER ET ENCOURAGER L'ESSENTIEL  
PARTENARIAT : COMMUNAUTÉ – ÉDUCATION ?**

24 février 2021

## Synthèse des échanges<sup>1</sup>

### PRÉSENTATION DU CONTEXTE

« *La persévérance scolaire est l'affaire de toutes et de tous.* »  
« *Seuls nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin.* »

C'est lorsque nous prenons conscience des facteurs familiaux, personnels, scolaires et sociaux que nous mesurons à quel point ces concepts sont vrais.

Deux des cinq axes d'intervention fondamentaux de l'IRCM :

**LA MOBILISATION** : l'engagement des différents acteurs de la communauté à mettre en priorité l'éducation, rendu possible par le partage d'une vision commune des actions à entreprendre sur un territoire donné afin de favoriser la persévérance et la réussite.

**LA SENSIBILISATION** : une prise de conscience des partenaires des enjeux et des impacts du décrochage scolaire et de l'encouragement afin que tous accompagnent les jeunes dans leurs parcours scolaires.

### UN ÉCOSYSTÈME TOUFFU ET HÉTÉROGÈNE

Avec des acteurs qui proviennent du secteur :

- De la petite enfance (CPE/BE, etc.)
- De l'éducation (écoles primaires, secondaires, cégeps, université, écoles professionnelles, conseils scolaires, etc.)
- De la santé (CI/USSS, DPJ, Santé publique, etc.)
- Communautaire (organismes tels les Maisons de jeunes, d'aide aux devoirs, etc.)
- Politique (table des préfets, maires, députés, etc.)
- Des affaires (chambres de commerce, entreprises, etc.)
- Institutionnels (ministère de la Famille, de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux, Conseil du trésor, etc.)
- Associatifs (regroupements, tables, etc.)

---

<sup>1</sup> Les synthèses sont réalisées à partir des échanges entre les différents partenaires présents virtuellement lors de l'atelier.

## LE PARTENARIAT COMMUNAUTÉ – ÉDUCATION : VOTRE PERSPECTIVE

### 1. Comment entrevoyez-vous la possibilité de développer et/ou de consolider les partenariats entre les écoles et les organismes communautaires ? Quels sont les défis et quelles sont les approches clés pouvant faciliter cette collaboration ?

#### 1.1. Constats, préoccupations et problématiques actuels :

- Il y a un manque de communication entre les milieux. C'était déjà problématique avant la pandémie, mais le problème s'est exacerbé depuis.
  - Quelle est la place de la communauté en éducation et quelle est la place de l'éducation dans la communauté ? Il faut être en mesure de sortir de soi pour le voir : le milieu scolaire a déjà beaucoup de choses, ce qui explique peut-être qu'il a tendance à se replier sur soi.
- Nous avons souvent tendance, tant dans le milieu scolaire que communautaire, de tenir pour acquis que nous savons comment l'autre milieu fonctionne. Tant que nous sommes dans cette dynamique, le dialogue risque d'être impossible.
- Il y a toujours eu des collaborations locales. Malheureusement, ces partenariats sont le plus souvent liés aux individus.
  - Au niveau de la collaboration locale, elle est d'emblée liée à des individus de bonne foi. « C'est comme une toile d'araignée qu'on essaie de tisser au moyen de relations informelles. »
    - Ex. : Lors de changements de direction dans les écoles, il y a des partenariats qui disparaissent.
- Une autre problématique est au niveau de la circulation de l'information. Nous pourrions parler d'une posture individualiste.
  - Ex. : un centre qui profite de partenariats ne partagera pas nécessairement l'information à la table de concertation.
- D'autant plus que le processus de collaboration n'est déjà pas simple en soi.
- Cela dit, une fois que lien est créé entre le communautaire et l'éducation, il y a de bonnes chances que le partenariat se poursuive.
- Mais la plupart du temps, tout le travail est à recommencer d'année en année.
- L'impact des tables de concertation est positif et important; c'est un beau lieu d'échange.
- Certains centres et/ou milieux sont opportunistes : les organismes peuvent avoir une oreille attentive uniquement lorsque ce sont des projets qu'ils souhaitent développer, plutôt que de porter attention aux activités qui existent déjà.
- Le poste d'agent de liaison est important pour créer des ponts et faire la promotion d'organismes dans les écoles, mais plusieurs postes ont été coupés dans les 4 à 6 dernières années.

### 1.2. Approches clés / pistes de solutions pour créer et/ou solidifier le partenariat :

- Une ouverture mutuelle entre le milieu communautaire, le milieu éducatif et la communauté aiderait à ce partenariat.
- Il faut miser sur la co-construction : il est important de se parler pour prendre connaissance des différents projets notamment de ceux déjà en cours. Il serait bénéfique d'inverser la manière de procéder : plutôt que de toujours proposer de nouveaux projets (qui sont souvent refusés puisque d'autres projets similaires sont en cours), prendre connaissance des projets déjà existants et discuter de la manière dont l'organisme peut s'y greffer.
- Il est important de participer aux tables de concertation.
  - « Une personne qui siège sur une table de concertation, c'est un début de partenariat possible. »
    - Ex. : si l'école secondaire pouvait s'impliquer sur les tables de concertation, ce serait une solution gagnante pour les deux côtés.
  - « C'est dans le long terme que se passe la collaboration. Ce n'est pas dans un événement, mais dans la durée de la table de concertation. »
- Il est extrêmement important de trouver un moyen de communiquer ensemble entre deux établissements, entre deux milieux.
- Il y aurait un travail de fond colossal à faire pour connaître tous les programmes et activités qui existent en Montérégie, possiblement par commission scolaire et par centre de services, et tout ce qui concerne l'offre aux jeunes afin que nous soyons en mesure de bien comprendre ce que chacun offre et de tisser des liens à partir de là : nous sommes souvent dans le dédoublement et nous gagnerions à mieux nous comprendre.
- En ce qui concerne l'école et la communauté, un poste d'agent de liaison ou d'agent de partenariats est un poste qui devrait exister dans chacun des organismes.
- Le milieu scolaire gagnerait à prendre connaissance du milieu communautaire, notamment pour être en mesure de détecter et de comprendre le filet de sécurité sociale.
  - Ex. : Le jeune qui trouve sa sécurité à l'extérieur de l'école est un gain pour le milieu scolaire.
- Il serait important que les communications liées aux activités (par exemple, la campagne des JPS) soient diffusées également en langue anglaise puisqu'il y a des commissions scolaires anglophones en Montérégie.

### 1.3. Que pensez-vous de l'implication de l'école à l'extérieur des heures de cours ?

- Il est surprenant de constater que, bien que nous voulons garder les jeunes à l'école, dès que l'école est terminée, nous les pressons de partir.
  - La vie scolaire a beaucoup changé. Anciennement, l'horaire n'était pas celui du 9h à 5h. Il était possible de rester à l'école plus tard dans le cadre de cours parascolaire notamment.

- Cela doit être, entre autres, lié à l'hyper judiciaire et la responsabilité de l'école à assurer un environnement sécuritaire en tout temps lorsque des jeunes sont sur les lieux (surveillance, obtention d'autorisation des parents, etc.).
- L'extra judiciaire peut être un frein pour l'école. « Plutôt que de prendre le risque, la responsabilité, on décide de ne rien faire. »
- Le réseau scolaire, les enseignants, n'est peut-être pas dans la meilleure situation pour offrir davantage : « l'assiette est déjà tellement pleine ».
  - Mais il y a également des professeurs très motivés qui s'impliquent en sus de l'école (ici encore, il s'agit d'individus).
    - Ex. : les professeurs pourraient être dégagés d'une part d'enseignement pour s'occuper de comités.
- La réalité est aussi telle que plusieurs postes dans le réseau scolaire sont des postes à temps séparés, partagés, à travers différentes écoles. C'est déjà beaucoup, et en plus nous sommes plusieurs à demander aux mêmes individus de s'impliquer, de s'allier.

#### 1.4. Bilan – constats et approches clés :

Il se fait de la collaboration, mais généralement elle est portée par des individus et non par les systèmes.

Une fois que la collaboration est entamée, « on ne se lâche plus ».

Réseau scolaire usé, « étiré à la corde » et vivant dans le contexte d'hyper judiciaire qui ajoute à la lourdeur d'ouvrir ses portes.

Nécessité de créer des contextes qui permettent de se rencontrer, de se connaître l'un et l'autre, et de développer une confiance.

Trouver des solutions qui ne sont surtout pas des tâches supplémentaires.

## 2. **Comment l'IRCM peut-elle contribuer à de meilleurs liens, à une plus grande confiance, à des relations partenariales plus efficaces pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative ?**

Questionnements sous-jacents :

- Jusqu'où se rendent les tables de concertations et jusqu'où l'IRCM peut aller pour passer de la concertation à la collaboration ?
- Il semble y avoir beaucoup de travail en silo plutôt qu'à l'horizontale. L'IRCM est présent de la petite enfance à l'université : comment devons-nous faire pour que chacun des acteurs voie cette ligne, cet horizon, où c'est le jeune qui est au centre ?
- Quels sont les éléments qui peuvent être des leviers afin que nous soyons capables de partager des visions communes et des moments d'échange ?

### 2.1. L'IRCM pourrait avoir pour rôle de :

- Organiser des événements, des activités, qui permettent à tous les acteurs de se rencontrer.
- Organiser des activités qui permettent de sensibiliser sur ce que le communautaire peut amener au milieu scolaire (et réciproquement).
- Contribuer à tisser des liens entre les organismes communautaires et les commissions scolaires de leur secteur.
- À la manière de Villes et Villages en santé, organiser un colloque d'une journée lors duquel les acteurs peuvent rendre compte des bonnes pratiques, de la concertation et du travail collaboratif en ce qui concerne l'éducation, de la petite enfance à l'université. Ce serait l'occasion de témoigner de l'importance du filet social.
- Prioriser des projets de collaboration entre différents milieux lors des dépôts de projets. Ce pourrait être un incitatif.
- Diffuser les projets de collaboration soutenus afin de mettre en lumière les bons coups et d'amener à imaginer comment ces bonnes pratiques peuvent être exportées.
- Organiser une journée communauté (à la manière des « journées carrières ») :
  - En ce moment, les organismes communautaires sont à la recherche de leur clientèle : « on cherche les jeunes, mais on ne les trouve pas ».
    - Ex. : Avant la pandémie, l'heure du midi permettait d'avoir des kiosques pour parler aux jeunes.
  - Cela fonctionne très bien lorsqu'une personne en poste s'occupe de l'organisation de ces journées. Malheureusement, ces postes qui étaient notre porte d'entrée pour ces projets ont tendance à être abolis dans les organismes.
- Montrer l'influence, voire l'importance des postes de type agent de liaison, puisque celui-ci est une des pierres angulaires permettant de créer des liens, de faciliter les échanges.

### 2.2. Bilan – Nœuds identifiés (pistes de solution pour le rôle que peut jouer l'IRCM) :

Diffuser, faire connaître les projets réalisés en collaboration qui ont été financés.

Passer de l'individu au système.

Les porteurs naturels de la collaboration éducation – communauté, ce sont des postes qui ont été coupés ou qui se sont alourdis.

### **MERCI D'AVOIR RÉPONDU PRÉSENT !**

Document préparé par : Dominique Allard  
Coordonnatrice de contenu et des communications, IRCM